AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD

États financiers prospectifs

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de la compilation, du contenu et de la présentation de l'information financière prospective ci-jointe pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 et les notes complémentaires repose sur la direction de l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du Conseil du Trésor, qui s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers prospectifs, y compris du caractère approprié des hypothèses qui le sous-tendent. Ces états financiers sont fondés sur les meilleures informations disponibles. Les hypothèses ont été adoptées en date du 31 décembre 2012 et cadrent avec les plans décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont justes et raisonnables. Cependant, comme pour toutes les estimations et les hypothèses, un certain degré d'incertitude demeure. Les résultats obtenus dans les faits différeront de l'information prévisionnelle présentée, et l'écart pourrait être important.

Patrick Borbey Président Ottawa, Canada Le 13 mars 2013

Yves Robineau, CPA, CA Dirigeant principale des finances

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD État de la situation financière prospectif (non vérifié) au 31 mars

(en dollars)	Résultats prévus 2014	Résultats estimatifs 2013
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	13 919 083	14 350 249
Indemnités de vacances et congés compensatoires	386 786	436 307
Avantages sociaux futurs (note 8b)	497 321	718 571
Total des passifs bruts	14 803 190	15 505 127
Actifs financiers Montant à recevoir du Trésor	16 500 000	17 500 000
Débiteurs et avances (note 9)	5 000	5 000
Total des actifs financiers bruts	16 505 000	17 505 000
Total des actifs financiers nets	16 505 000	17 505 000
Dette nette ministérielle	(1 701 810)	(1 999 873)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 10)	1 773 187	2 080 279
Total des actifs non financiers	1 773 187	2 080 279
Situation financière nette ministérielle	3 474 997	4 080 152

L'information pour l'exercice terminant le 31 mars 2013 comprend des montants réels du 1 avril au 31 décembre 2012.

Patrick Borbey Président Ottawa, Canada Le 13 mars 2013 Yves Robineau, CPA, CA Dirigeant principale des finances

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD État des résultats et de la situation financière nette ministérielle prospectif (*non vérifié*) pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)	Résultats prévus 2014	Résultats estimatifs 2013
Charges (note 12)		
Développement commercial	22 705 138	23 175 791
Développement communautaire	20 455 256	22 123 593
Politique, représentation et coordination	2 423 540	2 597 643
Services internes	8 232 846	8 820 135
Total des charges	53 816 780	56 717 162
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts		
Financement du gouvernement et transferts		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	52 388 119	57 867 716
Variations des montants à recevoir du Trésor	(1 000 000)	495 749
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 11)	1 823 508	1 885 348
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(605 153)	3 531 651
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	4 080 150	548 499
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	3 474 997	4 080 150

L'information pour l'exercice terminant le 31 mars 2013 comprend des montants réels du 1 avril au 31 décembre 2012.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD

État de la variation de la dette nette ministérielle prospectif (non vérifié) pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)	Résultats prévus	Résultats estimatifs
	2014	2013
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	605 153	(3 531 651)
et les transferts		,
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	25 000	25 000
Amortissement des immobilisations corporelles	(332 090)	(294 735)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(307 090)	(269 735)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	298 063	(3 801 386)
Dette nette ministérielle –début de l'exercice	(1 999 873)	1 801 513
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	(1 701 810)	(1 999 873)

L'information pour l'exercice terminant le 31 mars 2013 comprend des montants réels du 1 avril au 31 décembre 2012.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD

État des flux de trésorerie prospectif (non vérifié) pour l'exercice terminé le 31 mars (en dollars)

	Résultats prévus 2014	Résultats estimatifs 2013
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	53 816 780	56 717 162
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(332 090)	(294 735)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(1 823 508)	(1 885 348)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	-	(14 565)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	701 937	3 320 202
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	52 363 119	57 842 716
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	25 000	25 000
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	25 000	25 000
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	52 388 119	57 867 716

L'information pour l'exercice terminant le 31 mars 2013 comprend des montants réels du 1 avril au 31 décembre 2012.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD

Notes aux états financiers prospectifs (non vérifiés) Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

L'Agence canadienne de développement économique du nord (CanNor) a été créée en 2009 conformément au paragraphe 2 (a) de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*. En vertu du décret du conseil C.P. 2009-1423, le contrôle et la surveillance de la Direction générale de développement économique du Nord du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a été transféré à CanNor. CanNor est établie sous l'autorité de l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Afin de contribuer à l'emploi et à la croissance au Canada, l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) s'efforce de bâtir, dans les trois territoires du Canada, une économie diversifiée, durable et dynamique. Pour ce faire, elle exécute des programmes de développement économique, élabore des politiques, effectue des recherches, collabore avec les autres ministères fédéraux, les gouvernements territoriaux, les organisations autochtones et l'industrie et harmonise les efforts déployés par ces derniers, notamment par l'intermédiaire du Bureau de gestion des projets nordiques (BGPN) dans le dossier du développement des ressources.

Afin de favoriser l'atteinte de la raison d'être et du résultat stratégique de CanNor qui s'énonce comme suit : Des économies territoriales développées et diversifiées qui soutiennent la prospérité de tous les résidants du Nord, les activités et les programmes actuels de CanNor sont :

- a) Développement communautaire Ce programme appuie les investissements dans l'infrastructure et les organisations, les investissements dans le perfectionnement des compétences et le développement des aptitudes au niveau des particuliers, et les projets des entrepreneurs des Premières nations, Métis et Inuits dans le Nord et ainsi que celles des communautés, des entreprises et des organismes financiers autochtones du Nord. L'objectif de ce programme est de rendre les collectivités du Nord durables sur le plan économique et d'offrir une qualité de vie supérieure aux résidants du Nord.
- b) Développement commerciale Ce programme appuie la croissance et l'expansion des entreprises du Nord, notamment les petites et moyennes entreprises, en offrant de la formation, des services de consultation, des subventions et des contributions. L'objectif de ce programme est de soutenir la capacité concurrentielle et la diversité du secteur des affaires dans le Nord en renforçant la capacité d'innovation.
- c) Politique, représentation et coordination Ce programme appuie la recherche et l'analyse afin d'orienter la prise de décisions concernant les programmes et les politiques, de défendre les intérêts du Nord, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du gouvernement fédéral, et de favoriser l'élaboration de stratégies, d'initiatives et de projets horizontaux qui contribueront à régler les problèmes liés au développement économique dans le Nord.
- **d) Services internes -** Les services internes répondent aux besoins des activités de programme et des autres obligations organisationnelles de l'Agence pour assurer une livraison efficiente et efficace de son mandat.

2. Méthodologie et hypothèses importantes

Les états financiers prospectifs ont été établis en fonction des priorités du gouvernement et des plans du ministère qui sont décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les informations figurant dans les résultats estimés pour l'exercice 2012-13 sont basées sur les résultats effectifs au 31 décembre 2012 et les prévisions pour le restant de l'année financière. Les estimations de la fin d'année 2012-13 sont utilisées pour les soldes d'ouverture de l'année 2013-14 et des prévisions ont été effectuées pour les résultats prévus pour l'année fiscale 2013-14.

Les principales hypothèses utilisées sont :

- (a) Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, pareilles à celles de l'an dernier.
- (b) Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 décembre 2012.

3. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir avec exactitude les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2012-2013 et pour 2013-2014, les résultats réels des deux exercices varieront par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation des états financiers prospectifs, CanNor a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et jugements pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et sont fondés sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relatives aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre les états financiers prospectifs et les états financiers historique sont notamment :

- (a) Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations corporelles peuvent influer les gains/pertes et les charges d'amortissement.
- (b) La mise en application de nouvelles conventions collectives.
- (c) Des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement, grâce à de nouvelles initiatives ou ajustements techniques mis en œuvre plus tard au courant de l'exercice.

Une fois que le Rapport sur les plans et les priorités est présenté, CanNor ne mettra pas à jour les prévisions en fonction des modifications touchant les crédits ou l'information financière dans les budgets supplémentaires des dépenses ultérieurs. Les écarts seront expliqués dans le Rapport ministériel sur le rendement.

4. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers prospectifs ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor énoncées ci-après, sur lesquelles s'appuient les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- a) Autorisations parlementaires CanNor est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à CanNor ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière prospective ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 5 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.
- b) Encaisse nette fournie par le gouvernement CanNor fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par CanNor est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par l'Agence sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.
- c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que CanNor a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.
- d) Charges Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice:
 Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidents de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

e) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantage sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de CanNor au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation du ministère découlant du régime. La responsabilité de CanNor relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- Indemnités de départ Certains employés ont droit à des indemnités de départ prévues dans leurs conventions collectives ou dans leurs conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.
- *f)* Comptes débiteurs Les comptes débiteurs sont évalués au moindre coût et de la valeur nette que l'on prévoit réaliser.
- *g) Immobilisations corporelles* Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Véhicules à moteur	5 à 10 ans
Immobilisations corporelles louées	moindre de la durée de vie utile ou la durée du bail

5. Autorisations parlementaires

CanNor reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière prospective d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats nets des activités de fonctionnement de l'Agence pour l'exercice diffèrent selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	Résultats Prévus 2014	Résultats Estimatifs 2013
	(en d	ollars)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	53 816 780	56 717 162
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(332 090)	(294 735)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(1 823 508)	(1 885 348)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	49 521	(102 989)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	221 250	155 000
Autres	(165 820)	203 358
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	51 766 133	54 792 448
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	25 000	25 000
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations	25 000	25 000
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	51 791 133	54 817 448

b) Autorisations fournies et utilisées

	Résultats Prévus	Résultats Estimatifs
	2014	2013
	(en dollars)	
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	12 103 359	13 783 692
Crédit 10 – Subventions et Contributions	38 664 119	39 861 803
Montants législatifs	1 023 655	1 171 953
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	51 791 133	54 817 448

Les autorités présentées reflètent les prévisions actuelles des postes statutaires et les initiatives approuvées qui sont et qui devraient être inclus dans les documents budgétaires. De plus, lorsque des estimations raisonnables peuvent être faites, les montants estimés seront attribués à partir des crédits centraux du Conseil du Trésor.

Les autorisations fournies prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 représentent les montants des dépenses prévues dans le Rapport sur les plans et priorités de 2013-2014. Les autorisations fournies estimatives pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 comprennent les montants présentés dans le Budget des dépenses et les Budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B) de 2012-2013, et ceux qui doivent être présentés dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) et les montants estimatifs, à la fin de l'exercice, des affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor.

6. Créditeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des créditeurs et des charges à payer de CanNor.

	Résultats Prévus 2014	Résultats Estimatifs 2013
	(en d	ollars)
Créditeurs - autres ministères et organismes	2 811 655	2 898 750
Créditeurs - parties externes	751 630	774 913
Total créditeurs	3 563 285	3 673 663
Charges à payer	10 355 798	10 676 586
Total des créditeurs et charges à payer	13 919 083	14 350 249

Notes aux états financiers prospectifs (non vérifiés)

7. Passif éventuel

CanNor n'a pas de passif éventuel inscrit dans les états financiers prospectifs.

8. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés de CanNor participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services valides multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014, les charges s'élèvent à 841 478 \$ (946 756 \$ en 2013), soit environ 1,8 fois (1,8 fois en 2013) les cotisations des employés.

La responsabilité de l'Agence relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

b) Indemnités de départ

CanNor verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'êtres payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courus.

Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

	Résultats Prévus 2014	Résultats Estimatifs 2013
	(en do	ollars)
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	718 571	873 571
Charge pour l'exercice	198 750	265 000
Prestations versées pendant l'exercice	(420 000)	(420 000)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	497 321	718 571

9. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances :

	Résultats Prévus 2014	Résultats Estimatifs 2013
	(en d	ollars)
Débiteurs des autres ministères et organismes	4 750	4 750
Avances aux employés	250 25	
Total des comptes débiteurs et avances	5 000	5 000

Notes aux états financiers prospectifs (non vérifiés)

10. Immobilisations corporelles

(en dollars)

		Coût			
Catégorie d'immobilisa- tions	Solde d'ouverture	Acquisi tions	•	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Véhicules à moteur	116 421	-	-	-	116 421
Améliorations locatives	2 285 766	25 000	-	-	2 310 766
Total	2 402 187	25 000	-	-	2 427 187

	Amortissement cumulé					
	Solde de clôture					
	74 869	23 285	-	-	98 154	
	247 039	308 805	-	-	555 844	
	321 908	332 090	-	-	653 998	

Valeur comptable nette						
Résultats Prévus 2014	Résultats Estimatifs 2013					
18 265	41 552					
1 754 992	2 038 727					
1 773 187	2 080 279					

11. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, CanNor est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. CanNor conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, CanNor a conclu une entente avec TPSGC et AADNC concernant la prestation de services relatifs aux ressources humaines, aux finances et à l'administration. En outre, au cours de l'exercice, CanNor a reçu gratuitement des services communs par d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, CanNor a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de CanNor :

	Résultats Prévus 2014	Résultats Estimatifs 2013	
	(en dollars)		
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	631 259	703 748	
Installations	1 192 249	1 181 600	
Total	1 823 508	1 885 348	

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et services gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de CanNor.

Notes aux états financiers prospectifs (non vérifiés)

12. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme de CanNor. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 4, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées pour chacune des résultats stratégiques de CanNor par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en dollars)	Développement commercial	Développement communautaire	Politique, Représentation et coordination	Services internes	Résultats Prévus 2014	Résultats Estimatifs 2013
Paiements de transfert	20 457 000	18 207 118	-	-	38 664 118	39 861 803
Charges de fonctionnement						
Salaires et avantages sociaux futurs des employés	1 772 195	1 772 195	2 317 958	3 363 553	9 045 901	10 177 538
Services professionnels et spécialisés	210 889	210 889	70 372	1 346 410	1 838 560	1 977 080
Installations	-	-	-	1 192 249	1 192 249	1 181 600
Services d'information	2 740	2 740	-	30 500	35 980	37 200
Autres	266	266	2 337	279 900	282 769	284 150
Machinerie et équipement	-	-	-	89 000	89 000	89 000
Location de bâtisse et de machinerie	7 946	7 946	1 948	892 683	910 523	915 116
Services publics fournitures et approvisionnements	7 424	7 424	8 095	51 310	74 253	81 935
Amortissement	-	-	-	332 090	332 090	294 735
Transports et télécommunications	246 269	246 269	202 830	592 151	1 287 519	1 753 005
Réparations et entretien	409	409	-	63 000	63 818	64 000
Total – Charges de fonctionnement	2 248 138	2 248 138	2 423 540	8 232 846	15 152 662	16 855 359
Total – Charges	22 705 138	20 455 256	2 423 540	8 232 846	53 816 780	56 717 162
Coût net des activités poursuivies	22 705 138	20 455 256	2 423 540	8 232 846	53 816 780	56 717 162